



**Commune de Belmont-sur-Lausanne
Municipalité**

**COMMUNICATIONS
au Conseil communal, séance du 19 février 2015**

Gustave Muheim

**Administration générale, Finances, Personnel, TL, Délégué
aux affaires Lausanne Région**

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

J'ai le plaisir de vous apporter le très cordial salut de votre Municipalité.

***Sous-station électrique des Grands-Champs – mise en valeur
esthétique***

A la demande de votre collègue, Monsieur Jean-Pierre Bolay, nous avons pris contact avec les Services industriels de Lausanne, propriétaires de la sous-station précitée, et posé la question s'ils voient un inconvénient à « donner vie » à leurs murs. L'entrée en matière positive nous est revenue rapidement et nos interlocuteurs ont confirmé que le meilleur moyen d'éviter des tags, c'est de taguer. Disons-le différemment : c'est de graffer.

Nous avons un collaborateur qui travaille aux Moussaillons et qui connaît des graffeurs de qualité. Un projet va être couché sur papier et soumis aux S.I. de Lausanne. Puis viendra la phase de réalisation.

***Mise au concours du nouveau poste de responsable des
ressources humaines***

Inscrit au budget 2015 et dans le préavis y relatif, l'annonce va paraître au début du mois prochain. Ce poste est prévu à 50 %, avec engagement dès juillet de cette année. Nous travaillons actuellement à l'interne pour trouver à ce futur collaborateur ou collaboratrice une pièce, dans laquelle le travail pourra se faire dans la discrétion qui sied à cette fonction. Selon les aménagements nécessaires, nous vous les présenterions par voie de préavis avant l'été.

Ouvrage et Festivités du 850ème – bouclage des comptes

En date du 13 février 2014, votre Assemblée avait accordé à sa Municipalité un crédit de Fr. 95'000.-, qui s'ajoutait au montant de Fr. 5'000.- porté au budget 2013, pour :

- 1 / éditer un ouvrage sur notre Village
- 2 / mettre sur pied les Festivités de nos 850 premières années
- 3 / inaugurer la 3ème étape du Collège.

Nous avons aussi annoncé chercher du sponsoring pour le livre, « histoire » de rendre son prix de vente accessible à tout un chacun.

Grâce au travail extraordinaire de foule de bénévoles, les dépenses ne concernent que des prestations au passage obligé par des professionnels, dont ... l'imprimeur ! Nous avons reçu 1'124 livres, dont le prix de revient net est de Fr. 29.60 pièce. Sans les Fr. 20'726.- de sponsoring, le prix de revient aurait été de Fr. 48.-, ce qui serait resté malgré tout raisonnable. La façon de l'ouvrage aura donc coûté Fr. 33'240.- net.

Quant aux Festivités et l'inauguration du Collège, ces deux manifestations ont été fusionnées sur un week-end. Nous n'avons donc pas tenu deux comptabilités séparées. Le coût net, recettes déduites (buvettes, brisolée du dimanche, etc.) est de Fr. 81'340.-.

Bilan final : vous nous avez octroyé Fr. 100'000.- et nous avons dépensé net Fr. 114'580.-. Mais, car il y a un mais, nous avons déjà vendu pour Fr. 10'592.- de livres. Et, cerise sur le gâteau, il nous reste 597 livres à vendre et à offrir aux jeunes atteignant leur majorité, entre 2015 et 2023, tel qu'indiqué dans le préavis 3/2014. Calculé au prix de revient net, cela représente une somme de Fr. 17'670.-. Dès lors, avec ce résultat, nous renonçons à faire des écritures comptables pour les neuf prochaines années, et partons du principe que les Festivités du 850ème anniversaire de Belmont auront financé les ouvrages qui restent à offrir. Quant à ceux qui seront encore vendus, estimés à une centaine d'exemplaires, ils viendront garnir la caisse communale au fil des ans.

C'était une splendide aventure ; merci à vous de nous avoir permis de la vivre et la faire vivre aux Cancoires de tous âges.

✍

Je vous remercie de votre attention.

Gustave Muheim, syndic

✍

Daniel Delaplace

**Domaines – Forêts – Vignes – Bâtiments communaux - PPP
(Protection civile, Police, Pompiers [SDIS])**

Signalisation - introduction des macarons -

Pour permettre l'introduction de cette mesure et en application des lois fédérale et vaudoise sur la signalisation routière, des propositions de modification de la signalisation ont été faites au Service des routes. Après acceptation par ce service cantonal, elles ont fait l'objet d'une récente publication dans la Feuille des avis officiels.

Pratiquement ceci concernera la pose de plaques complémentaires "excepté macarons" aux endroits suivants : routes des Chaffeises, du Burenoz, du Signal et de la Léchire, chemins du Stand, du Courtillet, du Blessoney et au Portail Ouest.

Cette signalisation permettra ainsi aux ayants-droit de stationner leur véhicule muni d'un macaron à ces emplacements, sans avoir à se conformer aux limitations de temps figurant sur les panneaux de signalisation actuellement en place.

Je vous remercie de votre attention.

Daniel Delaplace, municipal



Chantal Dupertuis

Ecoles, Œuvres sociales, Affaires culturelles

Accueil préscolaire

Le jardin d'enfants et école privée les « Guignols » accueille depuis 1977 des enfants de Belmont et des communes environnantes, soit pour un accueil préscolaire soit pour une scolarité obligatoire privée des degrés 1 à 4 HarmoS. A ces débuts, Mme Catherine Kuhn, directrice, avait à sa disposition une classe du collège de Belmont pour exercer ses activités. Par la suite, soit en 1983, elle déménagea au Burenoz 35, dans des locaux mis à sa disposition, par la commune, moyennant un loyer modéré. Durant ces dernières années, les « Guignols » ont sans doute accueillis les enfants de plusieurs conseillers présents ce soir.

Pour rappel et comme vous pouvez le lire dans mon rapport de gestion 2013, la structure n'a jamais sollicité aucune aide de la commune. Dès lors, les enfants scolarisés, en privé, ne coûtaient rien à la collectivité.

Courant 2014, Mme Kuhn adressa un courrier à la Municipalité dans le but de proposer une éventuelle collaboration en matière d'accueil parascolaire. Les travaux entrepris dans le cadre de l'extension du centre scolaire « 3ème étape » nous amenèrent à décliner son offre. Durant le dernier trimestre 2014, Mme Kuhn nous informa des difficultés financières rencontrées au vu du nombre d'enfants en préscolaire en forte diminution dans sa structure. La cause est à chercher principalement dans l'offre « concurrente » des Pouvoirs publics, voulue par le législateur et les électeurs. A l'issue d'une rencontre avec une délégation municipale, quelques pistes ont été étudiées en vue de poursuivre l'activité des « Guignols ».

La Loi sur l'accueil de jour (LAJE) tendant à offrir un maximum de place d'accueil et le fait que les « Moussaillons » ont une liste d'attente assez importante, comme d'ailleurs toutes les structures du réseau Pully, Paudex, Belmont, Lutry (PPBL), la Municipalité se propose d'étudier la possibilité d'une extension des « Moussaillons » pour le secteur des « moyens » (2,5 à 4 ans), dans les locaux du Burenoz 35. Cette extension permettrait de doubler la capacité d'accueil en préscolaire. Un préavis, dans ce sens, sera présenté à votre assemblée d'ici la fin du printemps.



Je vous remercie de votre attention.

Chantal Dupertuis, municipale.



Philippe Michelet

Services industriels, Travaux publics, Assainissement et protection de l'environnement, Espaces verts

Pas de communication



Catherine Schiesser

Aménagement et gestion du territoire (Police des constructions et Urbanisme), Temples et cultes

Pas de communication

